



Dossier d'inscription

Section d'Enseignement Professionnel

Merci de choisir le dossier correspondant à la bonne classe

➔ Formations Générales et Technologiques :

Samedi 2 juillet 2022 de 8H00-12h00
Lundi 4 juillet 2022 de 8H00-12H00 13h00-18h00

➔ Formations Professionnelles :

Mardi 5 juillet 2022 de 8H00-12h30 13h00-18H00
Mercredi 6 juillet 2022 de 8H00-12h30 13h00-18H00

🔗 Pièces à fournir obligatoirement pour les chaînes d'inscription

- Fiche d'inscription renseignée
- Copie de la pièce d'identité de l'élève
- Copie du jugement de divorce (pour les parents divorcés)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour tous les élèves (obligatoire)
- Demande de candidature pour l'internat (pour les futurs internes)
- Fiche Restauration Scolaire renseignée
- Notification de bourse pour les élèves boursiers (si déjà reçue)
- Fiche infirmerie renseignée + demande de dossier médical + copie des vaccinations + bilan si PAP, PAI ou PPS
- **Facultatif** : fiche d'inscription Maison Des Lycéens (MDL) + un chèque de 8 euros à l'ordre de la MDL
- **Uniquement pour le BAC PRO TIIN** : numéro de sécurité sociale + extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

⚠️ Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

🔗 Informations pour la rentrée 2022 :

- Pass'Région **obligatoire** pour l'accès à l'établissement et pour le passage au self.
Demande à faire sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>
- Carte de transport :
 1. en car à demander sur le site : auvergnerhonealpes.fr/scolaire
 2. en car et en train
 3. en train

} Formulaire disponible sur les chaînes d'inscription ou auprès de la vie scolaire
- Les manuels scolaires seront mis à disposition, à la rentrée, par la Région.

⚠️ Pour les inscriptions reçues **après le 19 juillet 2022**, une majoration des frais de traitement de dossier de **30€** par enfant vous sera demandée par la Région (sauf affectation tardive ou déménagement sur justificatif)



RECOMMANDATIONS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID 19

- Dans la mesure du possible, de venir seulement accompagné de l'enfant qui doit s'inscrire au lycée Les Catalins
- De respecter les gestes barrières (y compris le port du masque).
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2022 LYCÉE DES CATALINS

<p><u>Pour le lycée général et technologique :</u> pour les classes de 2^{nde} 1^{ère} et terminales</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Samedi 2 juillet 2022 de 08h00 à 12h00</u>➤ <u>Lundi 4 juillet 2022 de 08h00 à 12h00 & de 13h00 à 18h00</u>
<p><u>Pour la section SEP :</u></p>	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Mardi 5 juillet 2022 de 08h00 à 12h30</u> pour la filière maintenance des véhicules et section MSPC➤ <u>Mardi 5 juillet 2022 de 13h00 à 18h00</u> pour la filière conduite routière et la section transport fluvial➤ <u>Mercredi 6 juillet 2022 de 08h00 à 12h30</u> pour la filière gestion administrative du transport et de la logistique➤ <u>Mercredi 6 juillet 2022 de 13h00 à 18h00</u> pour les sections métier du numérique et de la transition énergétique et TIIN

Le proviseur

Jean-Paul SCHÜTZ

FICHE D'URGENCE (NON CONFIDENTIELLE)
Année 2022-2023

NOM : **PRENOM :** **DATE DE NAISSANCE :** .../.../...

CLASSE RENTREE 2022 :

ADRESSE PRINCIPALE :

N° sécurité sociale :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

PHOTO

RESPONSABLES LEGAUX

• **Qualité/Nom :** **Prénom :**

Tel. Domicile : **Portable :** **Tél. travail :**

• **Qualité/Nom :** **Prénom :**

Tel. Domicile : **Portable :** **Tél. travail :**

Nom et numéro de Téléphone d'une personne susceptible de vous joindre rapidement :

Coordonnées du médecin traitant :

PROBLEMES DE SANTE PARTICULIERS QUE VOUS SOUHAITEZ TRANSMETTRE A L'ETABLISSEMENT

(Allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre, dispense de sport)

(Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention du service santé de l'établissement)

AMENAGEMENTS A LA SCOLARITE :

- PAI Projet d'accueil individualisé : problème de santé qui nécessite la prise d'un traitement et/ou des aménagements spécifiques : contacter l'infirmier)
- PAP Plan d'accompagnement personnalisé : trouble de l'apprentissage (dyslexie, trouble de l'attention...) qui nécessite des aménagements pédagogiques : contacter le professeur principal à la rentrée et fournir les bilans médicaux et paramédicaux au service infirmerie.
- PPS Projet personnalisé de scolarisation : attribution d'une AESH ou de matériel pédagogique adapté en lien avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDPH).
- Aménagements d'épreuves aux examens.

Je soussigné(e) NOM.....PRENOM.....

- En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

Lu et approuvé,

Date :

Signature des responsables légaux :

	<input type="checkbox"/> Dossier incomplet <input type="checkbox"/> Dossier non retrouvé <input type="checkbox"/> Élève non inscrit dans l'établissement <input type="checkbox"/> Autres raisons de non renvoi
--	---

(1) ECRIRE EN MAJUSCULE

FICHE INSCRIPTION RESTAURATION HEBERGEMENT

Restauration & Hébergement
Tel : 04.75.00.70.92
resto.catalins@ac-grenoble.fr

24 av. des Catalins
BP 359
26216 MONTELIMAR CEDEX

Année scolaire 2022 - 2023

NOM de l'élève : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Classe : Elève Boursier : OUI NON

Régime : **Demi-pensionnaire** Etre demi-pensionnaire n'oblige pas l'élève à manger tous les jours

Interne Demande écrite obligatoire = Remplir la fiche candidature pour l'internat

IDENTITE DU RESPONSABLE FINANCIER DE L'ELEVE

NOM – Prénom :

Date de Naissance : ___ / ___ / _____ Lieu de naissance (ville & CP) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mail (obligatoire) :

Téléphone :

Signature du responsable légal

A _____, le ___ / ___ / _____

Joindre obligatoirement le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du Responsable financier

COLLER VOTRE RIB ICI (IBAN & BIC)

Merci d'essayer de respecter le cadre - recouper un peu le RIB si besoin – pas d'agrafes

Il est utilisé pour le paiement du Fonds Social, des Bourses et tous autres Remboursements
(ex : stage, démission du lycée, ...)

Le RIB sorti d'un distributeur automatique ne sera pas pris car il s'efface rapidement

Le RIB est obligatoire que l'élève soit demi-pensionnaire ou interne

L'établissement ne peut en aucun cas procéder à un prélèvement sur le RIB.

Le RIB de l'élève peut être utilisé que s'il est majeur et sur autorisation écrite des parents rédigée sur place.

En cas de changement de banque en cours d'année, merci de transmettre votre nouveau RIB

Service Restauration & Hébergement
Lycée Les Catalins - 24, avenue des
Catalins - BP 359 - 26216 MONTEILMAR
CEDEX - 04.75.00.70.92 -
resto.catalins@ac-grenoble.fr

1 FONCTIONNEMENT

L'accès au restaurant scolaire est subordonné à l'inscription de l'élève auprès du service intendance en complétant la fiche d'inscription.

Le service de restauration est un service annexe et non obligatoire pour un établissement scolaire : toute infraction aux règles élémentaires de bonne tenue et de discipline générale pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de ce service.

Le service de restauration se compose d'un self-service, constitué de 2 chaînes identiques.

RAPPEL REGLEMENT : Pour les élèves internes

☞ Tout trimestre commencé est un trimestre dû. Un élève ne peut changer de régime en cours de trimestre sauf sur présentation d'un certificat médical ou dans le cas d'un changement de situation familiale.

☞ Tout changement de régime doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la personne Responsable de l'internat ou auprès du service Restauration Hébergement avant la fin du trimestre en cours.

☞ Un changement de régime est admis au début du premier trimestre (septembre-décembre) sous réserve du dépôt d'une demande écrite pendant les trois premières semaines du mois de septembre.

ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les horaires d'ouverture du self sont de 11h35 à 13h15 du lundi au vendredi.

L'accès au restaurant s'effectue avec le PASS' RÉGION Auvergne Rhône Alpes (voir site internet <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>). La demande sera faite le jour des inscriptions.

En cas de perte ou de dégradation du PASS'REGION, l'élève doit immédiatement demander une nouvelle carte auprès des services de la Région.

Pour les internes, une carte de prêt pourra leur être attribuée sur demande au bureau de la Restauration Hébergement situé à côté du bureau de la Vie Scolaire, au RDC du bâtiment D. Cette carte de prêt aura une durée limitée d'utilisation fixée à 3 semaines maximum.

Pour les élèves demi-pensionnaires, le Kiosk (voir paragraphe 3) peut leur délivrer un ticket de remplacement pour la journée. Ils peuvent également se servir de leur QR Code.

Dès réception de la nouvelle carte PASS'REGION l'élève s'adressera au bureau de la Restauration Hébergement pour restituer la carte de prêt et faire encoder la nouvelle carte PASS'REGION sur le logiciel de gestion des passages au self.

Toute carte de prêt non restituée dans les délais sera facturée six euros (6€).

2 LES DIFFÉRENTS STATUTS DES ELEVES :

Il existe trois statuts :

- **EXTERNE** : l'élève ne mange jamais au restaurant scolaire
- **DEMI PENSIONNAIRE** : pour le repas de midi uniquement, que l'élève fréquente régulièrement ou non le self (1 repas par mois = DP)
- **INTERNE** : l'élève bénéficie du repas du soir, de l'hébergement à l'internat et du petit déjeuner et est également demi-pensionnaire pour le repas du midi donc il a un double statut.

2.1 INTERNE

Le forfait internat est un forfait annuel divisé en 3 trimestres inégaux, payable d'avance par trimestre, à **réception de la facture**.

3 FORFAITS PROPOSES en 2022 A titre indicatif	Nb jours	Montant
FORFAIT COMPLET	126	879€
TRIMESTRE Janvier-Mars 2022	43	299.98€
TRIMESTRE Avril-Juin 2022	32	223.24€
TRIMESTRE Sept.-Décembre 2022	51	355.78€
FORFAIT COMPLET+ DIMANCHE	159	988€
DEMI FORFAIT (BTS ALTERNANCE-LICENCE)	126	439.50€

Ce forfait comprend la nuitée, le petit-déjeuner et le diner.

Le paiement du trimestre peut être effectué en trois fois maximum (faire la demande par mail sur resto.catalins@ac-grenoble.fr)

La restauration de midi n'est pas comprise dans le forfait internat (voir chapitre ci-dessous Demi-pensionnaire)

2.2 DEMI-PENSIONNAIRE

En 2022, le prix du repas de midi est à 3,65 €.

L'élève approvisionne son compte **PAR AVANCE**. Chaque repas consommé vient en déduction de cette avance.

A chaque passage de l'élève à la borne du restaurant, une inscription sur l'écran lumineux l'informe de la situation de son compte.

Le compte devra être réapprovisionné régulièrement de la valeur **minimum de 36.50 € soit 10 repas**, 24 heures à l'avance pour tenir compte du délai de traitement (chèque) sauf pour le paiement en ligne via internet où les délais sont plus courts.

En aucun cas le compte de l'élève ne pourra être débiteur. Si le solde est insuffisant (inférieur au prix d'un repas) l'élève ne sera pas accepté au restaurant scolaire. Il peut néanmoins recharger son compte immédiatement via le Kiosk par carte bancaire ou en espèces.

Remboursement des reliquats des comptes restauration :

Pour tout élève quittant l'établissement, le remboursement du solde sera effectué automatiquement par virement à l'aide du RIB collé sur la fiche d'inscription.

En cas de dette (restauration, livres CDI...) le certificat de fin de scolarité dans l'établissement ne pourra être délivré.

3 MODALITES DE PAIEMENT

Les tarifs de restauration sont fixés par le Conseil d'Administration du lycée. Ils sont révisés **chaque année au 1^{er} janvier** dans la limite du taux d'augmentation fixé par la Région Auvergne Rhône Alpes.

→ Les paiements doivent être effectués par :

- **Paiement en ligne** via le site internet du Lycée les Catalins (paiement sécurisé) : <https://www.catalins.fr> rubrique « L'établissement » « Restauration & hébergement » ou « Infos pratiques » « Fonctionnement hébergement/Restauration » cliquer sur « payer en ligne ».

La création du compte Turboself sera effectuée par le lycée dès la fin des inscriptions courant juillet.

Vous recevrez un Email avec 1 lien pour choisir votre code de connexion (mot de passe) et vous pourrez ensuite :

Créditer le compte SELF ou le compte INTERNAT (actif à la réception de la facture trimestrielle)

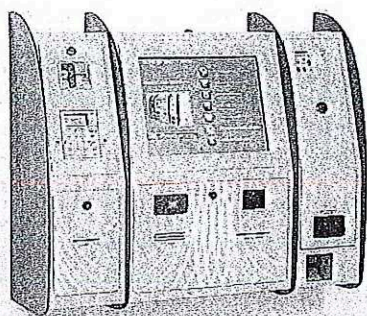
Consulter vos soldes

Visualiser vos historiques de passage

En général, votre versement est validé sur vos comptes dans la journée.

- **Carte bancaire** auprès de la borne Kiosk paiement sans contact
- **Chèque bancaire** libellé à l'ordre du lycée des Catalins avec obligatoirement inscrits au dos du chèque, le nom et prénom de l'élève. Celui-ci peut être envoyé par la poste ou déposé dans le kiosk (fente prévue à cet effet « Dépôt de chèques ») situé dans le bureau de la Vie Scolaire.

- **Espèces** auprès de la borne Kiosk située dans le bureau de la Vie Scolaire au RDC du Bât D, de 8h à 19h tous les jours du lundi au vendredi.



Le monnayeur intégré et le lecteur de billets permettent de créditer son compte.

Attention **l'appareil ne**

rend pas la monnaie et ne prend pas les billets de 50€.

Il accepte les pièces de 50 centimes, 1, 2 euros et les billets de 5, 10 et 20 euros.

Un **mot de passe**, envoyé par mail avant la rentrée scolaire, permettra à l'élève de s'identifier en cas de carte non reçue, d'oubli ou de perte de sa carte Pass Région. Il peut également être récupéré auprès du service Restauration Hébergement. Ce mot de passe pourra être modifié et personnalisé après identification par carte.

La **Borne-Kiosk** située dans le bureau de la Vie Scolaire délivre un ticket de remplacement pour la journée.

Ce même ticket sert pour le midi et le soir (interne). Le code barre du ticket est à présenter devant le lecteur du distributeur de plateau à l'entrée du self.

Il est également possible de passer au self juste en téléchargeant l'application My TurboSelf sur le téléphone via Google Play ou App Store. En se connectant avec les mêmes identifiants que le Paiement en ligne, l'élève pourra récupérer un **QR Code** (en bas à droite) qui lui permettra d'avoir un plateau repas.

4 LES DIFFERENTES REDUCTIONS UNIQUEMENT POUR LES ELVES INTERNES

4.1 Remise d'ordre de droit :

Pour toute absence de l'élève à la Restauration Hébergement à l'initiative ou ayant pour origine une décision de l'établissement (ex. : stage, grève, voyage ou sortie scolaire d'au moins une semaine, suppression de cours, exclusion...), la remise d'ordre est effectuée d'office.

4.2 Remise d'ordre sur demande et sous conditions :

Une remise d'ordre peut être accordée par le Chef d'établissement lorsque, au cours d'un trimestre un élève hébergé est absent dans les situations suivantes :

- Pour raison médicale (supérieure à 7 jours calendaires, dûment justifiée par un certificat médical ou bulletin d'hospitalisation ou attestation COVID)
- Pour raison majeure (décès, déménagement...)
- En cas de changement d'établissement (lettre de démission)
- En cas d'absence pour raison religieuse (imprimé à remplir).

La remise d'ordre est accordée sur demande écrite de la famille, qu'il convient de faire parvenir **au service Restauration Hébergement** dans les 10 jours suivants la reprise, accompagnée des justificatifs.

5 LES AIDES FINANCIERES

5.1 Fonds sociaux

Les familles peuvent **sous condition de ressources** bénéficier d'une aide financière (fonds social lycéen ou fonds régional d'aide à la restauration). Pour bénéficier de ces fonds, **les familles doivent retirer** un dossier de demande d'aide auprès de l'assistante sociale ou du service Restauration Hébergement.

Les demandes ayant été instruites par l'assistant(e) social(e), les dossiers sont examinés par la commission du fonds social, présidée par le Chef d'établissement ou son représentant selon les modalités votées en Conseil d'administration. Les familles sont informées de la décision par email.

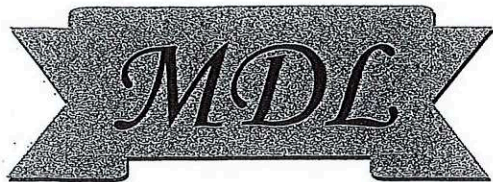
5.2 Bourses - RIB obligatoire collé sur fiche Restauration

Les bourses de lycée s'adressent aux familles qui ont instruit un dossier avant le 06 juillet 2022.

- Pour les élèves internes, les bourses sont déduites chaque trimestre du montant à payer.
- Pour les demi-pensionnaires et les externes, les bourses sont versées directement sur le compte bancaire du responsable financier de l'élève.

Une 2^{ème} et dernière campagne de bourses est organisée du 01 septembre au 20 octobre 22.

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>



Maison des lycéens

La MDL propose aux élèves, pour seulement **8€** par an :

- ✓ Une salle ouverte sous la responsabilité des adhérents selon planning (babyfoot, télévision, jeux,...)
 - ✓ Une salle musique (guitare, piano,...)
 - ✓ Le Carnaval Des Arts (journée déguisée)
 - ✓ Soirée des internes
 - ✓ Soirées à thèmes (crêpes, films, jeux,...)
 - ✓ Clubs (échecs, manga, cinéma,...)
 - ✓ Sorties diverses (théâtre, cinéma, bowling,...)
 - ✓ Tournois de babyfoot, foot en salle
 - ✓ Salle télé dans les dortoirs
 - ✓ Interventions d'artistes ou d'associations
 - ✓ Balles et ballons (détente après les cours)

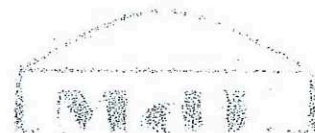
Devenez adhérents et participez à la
vie du lycée !

On attend VOS propositions ...

Qu'est ce qu'une MDL ?

La MDL est une association d'élèves impliqués visant à améliorer le quotidien des élèves, destinée à organiser des animations, activités ou clubs au lycée sur les temps libres.

L'association vit grâce à l'implication de chaque adhérent !!





PASS REGION

A quoi sert cette carte ?

Cette carte est « **Votre pass Personnel et Nominatif** ».

Elle est **OBLIGATOIRE**, elle vous sert à :

- Entrer et sortir de l'établissement (sans ce pass vous ne pourrez accéder à votre établissement scolaire)
- Accéder à la restauration scolaire (et recharger les repas)
- Profitez de différents avantages : culture, sport, santé, permis de conduire ... (pour les jeunes de 15 à 25 ans)

Comment l'obtenir ?

- Téléchargez l'application Pass'Region, disponible sur Apple store et Google Play ou connectez-vous sur passregion.auvergnerrhonealpes.fr
- Inscrivez vous
- Demandez la validation par la vie scolaire de votre établissement
- Commandez votre carte et attendez de la recevoir

Vous aviez un Pass'Region l'an dernier ?

- Votre établissement s'occupe de tout !
- Passez en vie scolaire de votre établissement
- Vous recevrez un mail quand votre carte sera rechargée

Informations :

[Passregion.auvergnerrhonealpes.fr](https://passregion.auvergnerrhonealpes.fr)

0 810 559 559 (assistance technique) : service facturé 0.06€/min + prix d'un appel local

DOSSIER D'INSCRIPTION EN SECONDE PROFESSIONNELLE

Année scolaire 2022-2023

Photo
Élève

Nom : Prénom : Sexe :

Né(e) le : A : N° département :

Nationalité :

Téléphone élève (vivement conseillé) :

Courriel élève obligatoire :

Demande de bourse du lycée déjà effectuée au collège : OUI NON

Établissement d'origine :

Classe de l'année précédente : Redoublement en seconde : OUI NON

REGIME

Externe

Demi-pensionnaire

Interne

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER

(DESTINATAIRE BOURSE NATIONALE DE LYCEE)

Nom et Prénom : Sexe (M ou F) :

Situation Familiale : Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e)
 Veuf(ve)

Adresse :
.....

Tél portable : Tél maison : Tél travail :

Courriel obligatoire :

Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves ?
 OUI NON

Nombre total d'enfants à charge :

! Ne pas oublier de compléter le dos du dossier

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom et Prénom :

Sexe (M ou F) :

Situation Familiale : Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e)
 Veuf(ve)

Adresse :

Tél portable : Tél maison : Tél travail :

Courriel obligatoire :

Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves ?
 OUI NON

Nombre total d'enfants à charge :

SCOLARITE 2022-2023

Section BAC PRO : 2^{nde} MVI 2^{nde} TIIN 2^{nde} CTRM 2^{nde} MSPC

2^{nde} NTE 2^{nde} GATL 2^{nde} TF

Section CAP : 2^{nde} MVA 2^{nde} OL 2^{nde} Métier de la Conduite Routière

Langue Vivante 1 : Anglais

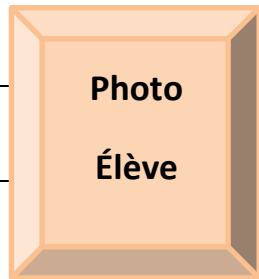
Langue Vivante 2 : Espagnol Italien
(Seulement pour les élèves de 2^{nde} GATL)

Section Sportive scolaire : (facultatif)

Section boxe demandée, cocher la case :

DROIT A L'IMAGE

Pour le droit à l'image, une demande spécifique sera faite pour chaque action.



DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE & TERMINALE PROFESSIONNELLE

Année scolaire 2022-2023

Nom : Prénom : Sexe :
Né(e) le : A : N° département :

Nationalité :

Téléphone élève (Vivement conseillé) :

Courriel élève obligatoire :

Boursier : OUI NON

Établissement d'origine :

Classe de l'année précédente : Redoublement en seconde : OUI NON

REGIME

Externe Demi-pensionnaire Interne

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER

(DESTINATAIRE BOURSE NATIONALE DE LYCEE)

Nom et Prénom : Sexe (M ou F) :

Situation Familiale : Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse :
.....

Tél portable : **Tél maison** : **Tél travail** :

Courriel obligatoire :

Profession:

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves ?
OUI NON

Nombre total d'enfants à charge :

! Ne pas oublier de compléter le dos du dossier

LYCÉE POLYVALENT LES CATALINS

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom et Prénom :

Sexe (M ou F) :

Situation Familiale : Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse :

Tél portable : Tél maison : Tél travail :

Courriel obligatoire :

Profession :

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves ?

OUI NON

Nombre total d'enfants à charge :

SCOLARITE 2022-2023

Section BAC PRO : 1MVI 1TIIN 1CTRM 1MELEC 1MSPC 1MFER 1L 1T 1TF

TMVI TTIIN TCTRM TMELEC TMEI TTFCFA TL TT TTF

Section CAP : TMVA TCLM TCRM TOL

Langue Vivante 1 : Anglais

Langue Vivante 2 : Espagnol Italien

(Seulement pour les élèves de 1T ou 1L, de TT ou TL)

Section Sportive scolaire : (facultatif)

Section boxe demandée, cocher la case :

DROIT A L'IMAGE

Pour le droit à l'image, une demande spécifique sera faite pour chaque action.